

Les Missions du CDI

3 professeurs-documentalistes gèrent le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) du lycée :

Mme **GROYER Xavière**, à temps complet (30 heures/semaine)

Mme **LE PRIELLEC Dominique**, à temps complet (30 heures/semaine)

Mme **JUMELAIS Nathalie**, à mi-temps (15 heures/semaine)

Le CDI : un espace commun, de multiples fonctions

- **un centre de ressources** : où l'on trouve des périodiques (45 abonnements : 40 000 articles enregistrés dans la base de données), des fictions (3550 romans, contes, nouvelles), des bandes dessinées, des ouvrages documentaires (5580), des manuels scolaires, des dictionnaires et encyclopédies, la documentation pour l'orientation (ONISEP), 38 postes informatiques reliés à Internet.
- **un lieu de formation** qui permet l'acquisition de compétences documentaires (savoir rechercher des documents, les exploiter et les transmettre) afin de construire des savoirs et d'apprendre à devenir un citoyen en toute autonomie.
- **un lieu de lecture et d'ouverture culturelle** qui permet de développer chez les élèves le goût de lire, de s'informer et l'apprentissage de la citoyenneté par la richesse du fonds documentaire et les animations proposées (expositions, concours littéraires etc...).

Le CDI : un espace géré par les professeurs-documentalistes

Titulaires du CAPES de Documentation, les professeurs-documentalistes sont des enseignants qui ont plusieurs missions :

- **gérer**, organiser le CDI et enrichir le fonds documentaire à travers la mise en place d'une politique documentaire
- **enseigner** les méthodes de recherche documentaire et de maîtrise de l'information soit individuellement, soit en petits groupes, soit avec une classe et un professeur ou encore dans le cadre des TPE.

Quelques exemples :

- en **Seconde**, les élèves viennent en demi-classe avec leurs enseignants sur des créneaux déterminés pour apprendre à utiliser le CDI (EMC) et commencer l'initiation à la recherche documentaire (utilisation du logiciel de recherche documentaire PMB, recherche documentaire sur Internet...).
- en **Première**, dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés, les élèves viennent effectuer leurs recherches pour préparer leurs exposés.
- de la **Seconde à la Terminale**, suivant les projets des professeurs (ex : EMC, réalisation d'exposés) :
 - **proposer des animations autour de la lecture, d'événements culturels et de l'actualité** : présentations des nouveautés, semaine de la presse à l'école, accueil d'expositions...
 - **stimuler la lecture chez les élèves** : faire découvrir de nouvelles oeuvres, proposer des concours littéraires (Goncourt des Lycées, Etonnants Voyageurs), organiser des rencontres avec des auteurs...
 - **informer** les enseignants et les élèves sur les nouveautés du CDI, les textes officiels, les informations culturelles.